

**L'hon. M. Sauvé:** Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de l'honorable député d'York-Humber et, de toute évidence, nous ne partageons pas tous certaines de ses opinions. J'estime qu'il faut rectifier quelques-unes des choses qu'il a dites. Sans entrer dans le détail, je vais éclaircir certaines de ses affirmations.

Le parti libéral du Canada a été élu sur la foi d'un programme rendu public au cours des campagnes de 1962 et de 1963. Je suppose que le député a accepté ce programme et qu'il a partagé les idées de notre chef dans bien des cas. Les propositions dont nous sommes saisis aujourd'hui et que renferme le bill actuel constituent la réalisation de ce programme. Je ne vois pas comment un membre de notre parti, qui a appuyé le parti aux dernières élections, puisse rejeter les principes du programme qui a été rendu public il y a longtemps. Il est évident que la situation au pays évolue. Le bill actuel reconnaît que certaines provinces, ou toutes les provinces, peuvent maintenant assumer des responsabilités dont le gouvernement fédéral se chargeait auparavant. L'objectif du bill est de remettre aux provinces les impôts destinés à des fins provinciales et, dans de nombreux cas, perçus par le gouvernement fédéral à des fins provinciales.

L'honorable député a fondé sa thèse sur un certain nombre de statistiques, mais je crois qu'il n'a pas consulté le bon volume. J'ai sous les yeux l'*Annuaire du Canada*, 1963-1964. Je n'entrerai pas dans les détails. Je voudrais signaler qu'il y a plus de jeunes enfants en Ontario que dans le Québec. A la page 187 de ce livre, le tableau 25: «Enfants au foyer, par groupe d'âge et province, au recensement de 1961» indique que les enfants de moins de six ans s'élevaient à 789,000 dans le Québec, tandis qu'en Ontario ils atteignaient 874,000. Dans la catégorie de 6 à 14 ans, le Québec comptait 1,042,000 enfants et l'Ontario 1,111,000. Ce sont les statistiques.

L'honorable député a parlé de la natalité. Je crois qu'il a encore négligé de consulter cet ouvrage, car l'*Annuaire du Canada* 1963-1964, à la page 227, tableau 1, «Principales statistiques de l'état civil, par province, 1941-1961», révèle que la natalité dans le Québec entre 1941 et 1945 s'établissait à 28.4 par 1,000 de population, alors qu'en 1961, elle s'était abaissée à 26.1, accusant ainsi une diminution. En Ontario, entre 1941 et 1945, la natalité s'élevait en moyenne à 19.9 et à 25.3 par 1,000 de population en 1961. Ces chiffres révèlent qu'il y a eu une importante augmentation en Ontario et une diminution sensible dans le Québec.

[M. Otto.]

Le député a dit ensuite que nous versons des allocations familiales à plus de personnes au Québec qu'en Ontario. Ici encore il a oublié de lire cet ouvrage. A la page 303 de l'*Annuaire du Canada* 1963-1964, publié par le Bureau fédéral de la statistique, le tableau 1, «Statistique des allocations familiales, par province, année terminée le 31 mars 1962», indique sous la rubrique «Enfants bénéficiaires en mars», que le Québec a obtenu 1,976,667 paiements, tandis que l'Ontario en a reçu 2,133,116. Le député a oublié aussi de consulter les données statistiques relatives à la sécurité de la vieillesse. S'il l'avait fait, il aurait trouvé des choses assez intéressantes. D'après la page 304 du même ouvrage, tableau 3, «Statistique de la sécurité de la vieillesse, par province, année terminée le 31 mars 1962», le nombre de bénéficiaires en mars était de 196,827 au Québec et de 335,339 en Ontario. Les pensions versées au cours de l'année financière ont atteint \$131,711,372 au Québec et \$226,065,413 en Ontario. Ce sont là les données statistiques bien étayées que renferme cet ouvrage.

Je pourrais continuer encore longtemps et parler de la plupart des données statistiques que le député d'York-Humber a versées au compte rendu. Je pourrais aussi contester les données qu'il a fournies au sujet de l'impôt de l'année 1962, données publiées par le ministère du Revenu national. Pourtant, il a oublié de considérer une chose très importante.

On a fait, au Québec, 1,180,000 déclarations d'impôt contre 1,949,000 en Ontario. Ces chiffres sont-ils proportionnés à celui de la main-d'œuvre disponible? D'après moi, il importe de tenir compte non seulement du nombre des déclarations, mais aussi de tous les travailleurs qui n'ont pas fait de déclaration.

En 1962, la population active du Québec était de 1,841,000 personnes, et en Ontario de 2,412,000. Bien que la population active de l'Ontario soit beaucoup plus considérable que celle du Québec, il n'y a eu cette année-là que 463,000 travailleurs qui n'ont pas présenté de déclaration en Ontario, contre 661,000 au Québec. Dans un précédent discours, j'ai cité ces données statistiques relatives au revenu personnel par habitant. En effet, c'est un point important de comparaison entre les provinces.

Je demanderais à mon honorable ami de tenir compte de toutes les données statistiques, et non seulement de quelques-unes, lorsqu'il discute des accords fiscaux entre Ottawa et Québec et ceux des autres provinces et compare les données statistiques.

Je vous remercie, monsieur le président.

**M. Cowan:** Monsieur le président, je voudrais m'expliquer sur un fait personnel. Je tiens à signaler que je ne suis pas homme à